

SAMSUNG

Conditions de participation Promotion Samsung Superdays

L'organisateur de la **promotion Samsung Superdays** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la **promotion Samsung Superdays**, les participants reçoivent les cashbacks suivants à l'achat de l'un des produits ci-dessous:
 - **CHF 150** à l'achat d'un smartphone Samsung Galaxy Note9 (toutes les variantes de couleur et d'espace de stockage)
 - **CHF 1'000** à l'achat d'un Samsung Family Hub Food Center (modèle: RS68N8941SL/WS)
 - **Jusqu'à CHF 1'200** à l'achat de l'un des téléviseurs Samsung QLED suivants de l'année 2018:
 - CHF 400: QE65Q7FN / QE65Q8DN / QE55Q8FN / QE55Q8CN
 - CHF 600: QE55Q9FN / QE65Q8FN / QE65Q8CN / QE75Q6FN
 - CHF 800: QE82Q6FN / QE75Q7FN / QE65Q9FN / QE75Q8DNATXZG
 - CHF 1'200: QE75Q9FN
 - **Jusqu'à CHF 2'350** au total à l'achat d'un des appareils mentionnés ci-dessus dans ces 3 groupes de produits. Lors de l'achat de plusieurs appareils d'un même groupe de produits, le cashback correspondant n'est versé qu'une seule fois. Les appareils ne doivent pas obligatoirement être achetés le même jour, mais ils doivent l'être durant la période de promotion.
2. Cette promotion est valable exclusivement pour l'achat d'appareils Samsung livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH à des revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein et n'est pas cumulable avec d'autres actions.
3. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il convient de s'inscrire sur superdayspromo.samsung.ch avant la date limite.
4. La **période de la promotion** s'étend du 29 octobre 2018 au 3 novembre 2018. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
5. **La clôture des inscriptions** est fixée au 18 novembre 2018. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
6. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et .
7. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le montant du cashback en question sera viré sur le compte bancaire ou postal indiqué par le participant dans les 8 semaines qui suivent la clôture des inscriptions.

8. En cas de restitution d'appareils (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du cashback.
9. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
10. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
11. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
12. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/).
13. Les participations seront traitées par Ixolit GmbH, Mariahilfer Straße 77-79, 1060 Vienne. Les paiements en espèces aux participants seront effectués par Ixolit GmbH.
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.